



«Chantal JOUANNO, Sénatrice de Paris - En faveur de l'appel " soutenir les femmes face au dérèglement climatique "»

21/10/2015

Chantal JOUANNO, Sénatrice de Paris : En faveur de l'appel "soutenir les femmes face au dérèglement climatique"

Chantal Jouanno, Présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat a lancé avec Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Egalité et Catherine Coutelle, présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale (ainsi qu'avec plus de 100 personnalités du monde politique, économique, scientifique et culturel) l'appel « Soutenir les femmes face au dérèglement climatique ; pourquoi nous nous engageons ».

Parmi ces personnalités figurent le climatologue Jean Jouzel, le généticien Axel Kahn, la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, la maire de Paris Anne Hidalgo, l'ancien ministre Jean-Louis Borloo, l'écrivaine Irène Frain ou encore l'actrice Marion Cotillard.

Dévoilé sur la plateforme www.femmesetclimat.fr, cet Appel vise à convaincre les Etats de la nécessité de prendre en compte la contribution des femmes dans l'Accord issu de la COP21. Le texte, signé par des femmes et des hommes issus d'une vingtaine de pays, a également vocation à sensibiliser l'opinion publique internationale à l'impact hors de proportion du changement climatique sur les femmes des pays en développement.

Au quotidien, la raréfaction des ressources naturelles allonge les trajets, augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie. Et, lorsque survient une catastrophe climatique, les femmes sont les plus touchées : 80% des victimes du cyclone Sidr au Bangladesh (2007) et 61% des victimes de Nargis en Birmanie (2008) étaient des femmes et des filles.

Mais si les femmes sont les premières victimes du dérèglement climatique dans les pays en développement, cet appel souhaite avant tout valoriser leur capacité d'innovation locale et leur rôle moteur pour développer des stratégies d'atténuation et des moyens d'adaptation au changement climatique. Actrices déjà impliquées, mais insuffisamment valorisées et n'ayant que peu accès aux financements internationaux, l'Appel fait valoir qu'elles seront d'autant plus efficaces qu'elles « pourront être autonomes et exercer pleinement leurs droits ».

Cet Appel, qui vise à être largement diffusé, a été remis le vendredi 16 octobre, au Président de la COP 21, Laurent Fabius, par les initiatrices de cette mobilisation.

Il est dorénavant accessible et ouvert à la signature de tous sur www.femmesetclimat.fr

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)